Procès-Verbal

**Séance :** Séance apprentie

**Lieu :** La Chaux-de-Fonds

**Date :** xxxxx

**Participants :** xxxxxxx

**Excusés :** Aucun

Ordre du jour :

**1. Appel**

**2. Validation du PV de la séance précédente**

**3. Activités en suspens notées dans le PV précédent**

**4. Ecole / Notes / Autres points**

**5. Cours interentreprises / STA / Konvink : œuvres à réaliser / 4 grilles de compétences / 4 unités d’apprentissage**

**6. Réflexion personnelle (passage en revue de tous les points)**

**7. Présentation article économique / département de l’entreprise (au cas par cas)**

**8. Plan de formation**

**9. Vacances / Absences / Solde heures et vacances**

**10. Utilisation des écrans à titre privé**

**11. Activités réalisées ou à réaliser pour d’autres départements**

**12. Amélioration avec les formateurs / formatrices**

**13. Divers**

Séance ouverte à : 13h30

**1. Appel**

Tout le monde est présent.

**2. Validation du PV de la séance précédente**

LM et NR ont tenu à revenir sur un point du PV précédent qui était « un TE d’allemand qui s’était très mal passé ». JG leur a annoncé avec stupéfaction qu’elle avait obtenu la note de 4.5 à ce travail écrit. Elle n’as donc pas tant de difficultés que ça avec cette branche, mais elle doit tout de même rester vigilante et s’accrocher.

**3. Activités en suspens notées dans le PV précédent**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Sujet** | **Responsable** | **Délais** | **Fait** |
| Regarder les vacances pour l’année 2021 | JG | 01.03. |  |
| Fusionner la liste de vocabulaire d’allemand avec les autres qui existaient déjà auparavant | JG | 28.02. |  |
| Amener un relevé des notes d’école qui sont sur le guichet unique | JG | Séance pro | Ok |
| Faire une deuxième version de mon œuvre Konvink avec les corrections de Nicole | JG | 15.03. | Ok |
| Regarder s’il est possible de placer un stage marketing chez Comm’zone | LM | 06.03. | Ok |

**4. Ecole / Notes / Autres points**

JG a communiqué à LM et NR ses notes. LM lui a rappelé que si elle a quoi que ce soit comme problème, elle ne doit pas hésiter à le communiquer à ses collègues qui pourront sans autre l’aider.

**5. Cours interentreprises / STA / Konvink : œuvres à réaliser / 4 grilles de compétences / 4 unités d’apprentissage**

JG a reçu une convocation à deux cours interentreprise, elle a donc informé LM et NR qui lui a demandé de le noter dans son calendrier Outlook afin que tout le monde puisse être au courant. La STA 4 a déjà été fixée et sera évaluer dès que l’ensemble de l’équipe pourra retourner au bureau. L’œuvre Konvink de JG est terminée et a reçu de nombreuses corrections de la part de NR. LM lui a néanmoins demandé de ne pas corriger autant car il s’agit avant tout de l’œuvre de JG (c’est elle qui recevra la note). JG ne sait pas ce que sont les 4 grilles de compétence, LM l’a donc chargé de prendre connaissance de ce dernier point afin qu’elle puisse le traiter au plus vite.

**6. Réflexion personnelle (passage en revue de tous les points)**

LM et NR sont revenus sur la charge de travail de JG qui s’est avérée être beaucoup trop grande durant ce dernier mois. Ils lui ont expliqué que lorsque c’est le cas, elle doit absolument les en informer afin qu’ils puissent réorganiser les différentes tâches entre les apprentis. NR ne peut pas remédier à la situation si elle n’est pas au courant du problème. De plus, LM a expliqué à JG que préserver ses collègues malades est une bonne chose mis qu’elle peut néanmoins faire appel à eux lorsqu’elle a un nombre de tâches trop important à son actif.

**7. Présentation article économique / département de l’entreprise (au cas par cas)**

Aucun article n’était à présenter.

**8. Plan de formation**

JG n’a pas eu besoin de revenir sur son plan de formation car il est à jour et qu’aucun point n’est à y revoir. Elle a quand même prévenue NR et LM de son départ auprès de JD (à partir du mois de mai. LM lui a conseillé de prévenir JD au vue de la situation sanitaire qui est particulière.

**9. Vacances / Absences / Solde heures et vacances**

JG a encore tous ces jours de vacances mais ils sont en train d’être posés. Quant à ses heures supplémentaires, elle avait réussi à redescendre à 0 à la fin du mois de janvier, mais suite à la charge de travail qu’elle a eu en février, elle est maintenant remontée à 2h55 d’heures supplémentaires. Aucune absence n’est à signaler.

**10. Utilisation des écrans à titre privé**

Ce point ne peut pas être traité durant la période de télétravail.

**11. Activités réalisées ou à réaliser pour d’autres départements**

Aucune activité à signaler. JG traite en ce moment uniquement les tâches d’Helvartis.

**12. Amélioration avec les formateurs / formatrices**

Rien n’était à améliorer.

**13. Divers**

Aucun divers.

**La séance est levée à 14h00**

La Chaux-de-Fonds, le 23.02.2xxx